

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds

Superportefeuille de croissance maximale Harmony

30 SEPTEMBRE 2018

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Superportefeuille.

Objectif et stratégies de placement

Conformément à la déclaration de fiducie, l'objectif du Superportefeuille de croissance maximale Harmony (le « Superportefeuille ») est de réaliser une croissance à long terme en investissant dans une gamme diversifiée de portefeuilles Harmony d'actions canadiennes et étrangères (les « portefeuilles sous-jacents »). Le gestionnaire de portefeuille, Placements AGF Inc. (« PAGF »), établit de temps à autre, en collaboration avec un consultant tiers, la pondération et la répartition cibles de l'actif du Superportefeuille qui devra être investi dans les portefeuilles sous-jacents. Lorsque les conditions du marché sont inhabituelles, une partie de l'actif du Superportefeuille peut être détenue en trésorerie ou en instruments du marché monétaire.

Risque

Le risque lié au placement dans le Superportefeuille demeure tel qu'il a été exposé dans le prospectus le plus récent. Le Superportefeuille convient aux investisseurs visant le long terme, qui ont un degré de tolérance à la volatilité compatible avec la possibilité de croissance par des placements dans des actions et qui ont une tolérance au risque moyenne.

Résultats

Pour l'exercice clos le 30 septembre 2018, le rendement des parts de série Globale du Superportefeuille s'est établi à 9,9 % (après déduction des charges), tandis que celui de l'indice MSCI Monde, celui de l'indice composé S&P/TSX (l'« indice S&P/TSX ») et celui de l'indice de référence mixte ont été respectivement de 15,8 %, de 5,9 % et de 12,3 %. L'indice de référence mixte est composé à 65 % de l'indice MSCI Monde et à 35 % de l'indice S&P/TSX. Le rendement des autres séries du Superportefeuille est presque identique à celui des parts de série Globale, à l'exception de certaines différences dans la structure des frais. Pour de plus amples informations sur ces séries, voir la rubrique « Rendement passé ».

Le rendement du Superportefeuille a été inférieur à celui de l'indice MSCI Monde et de l'indice de référence mixte, les portefeuilles sous-jacents ayant tous été moins performants que les deux indices de référence, à l'exception du Portefeuille d'actions américaines Harmony, qui a produit un rendement de 21,9 %. Le Superportefeuille a produit un rendement supérieur à celui de l'indice S&P/TSX en raison de la surperformance d'environ 34,0 % des portefeuilles sous-jacents. Sa principale position, qui représente 34,4 % du portefeuille, a réalisé un rendement semblable à celui de l'indice S&P/TSX, ce qui a contribué à la performance.

Au cours de la période, l'exposition du Superportefeuille aux portefeuilles sous-jacents est restée relativement la même.

Les commentaires qui suivent présentent les principaux facteurs et événements touchant la performance et les perspectives des portefeuilles sous-jacents.

Le Superportefeuille ne détenant que des parts de série Globale des portefeuilles sous-jacents, les données présentées ci-dessous ne concernent que les parts de cette série.

Le Portefeuille d'actions canadiennes Harmony et l'indice S&P/TSX ont tous deux réalisé un rendement de 5,9 % pour la période. Une sélection judicieuse des titres dans la consommation discrétionnaire et les matériaux et une surpondération des technologies de l'information ont contribué à la performance. Celle-ci a cependant été partiellement réduite par la sélection des titres défavorable dans le secteur de la santé. Connor, Clark & Lunn Investment Management Ltd. a surpassé l'indice S&P/TSX en raison de sa sélection des titres judicieuse dans la consommation discrétionnaire et l'énergie et de la surpondération des technologies de l'information. Cette performance a été partiellement amoindrie par la sélection des titres désavantageuse dans les services aux collectivités. L'excellente performance de Highstreet Asset Management Inc. par rapport à l'indice des titres à petite capitalisation S&P/TSX s'explique par une sélection des titres favorable dans les secteurs de la consommation discrétionnaire et des technologies de l'information. La sélection des titres dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie a été défavorable. La composante fonds négociés en bourse (« FNB ») du portefeuille a légèrement nuï à la performance avec un rendement de 5,4 %. La pondération en FNB d'actions canadiennes est restée inchangée au cours de la période.

Au cours de la période, le rendement du Portefeuille d'actions américaines Harmony a été légèrement inférieur à celui de l'indice S&P 500 de 0,2 %, car la sélection des titres dans le secteur de l'industrie a freiné la performance. Cette sous-performance a été en partie compensée par une sélection des titres favorable dans la consommation discrétionnaire et la santé. C.S. McKee, L.P. a contribué au rendement en raison d'une sélection des titres judicieuse dans les technologies de l'information et la santé. Cette performance a été partiellement amoindrie par la sélection des titres dans la consommation discrétionnaire et l'industrie, qui a pesé sur le rendement. La portion du portefeuille gérée par PAGF a contribué à la performance en raison de la sélection judicieuse des titres dans la consommation discrétionnaire, les biens de consommation de base et la santé, mais sa sélection des titres dans l'industrie et les matériaux a nuï. Eagle Boston Investment Management, Inc. a également eu une incidence positive par son excellente sélection des titres dans la consommation discrétionnaire et les biens de consommation de base, tandis que sa sélection des titres dans l'énergie et les technologies de l'information a été défavorable. Le positionnement tactique du portefeuille, par ses placements dans des FNB, a freiné la performance au cours de la période, avec un rendement de 17,0 %. Au cours de la période, la position dans le fonds Vanguard Mega Cap ETF a été

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers annuels complets du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers annuels sur demande en téléphonant au 1 888 584-2155, en nous écrivant à Placements AGF Inc., Service à la clientèle Harmony, 55, Standish Court, bureau 1050, Mississauga (Ontario) Canada L5R 0G3 ou en visitant notre site Web à www.agf.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

liquidée, tandis qu'une position dans le fonds iShares S&P 500 Value ETF a été ajoutée.

Pour la période, le rendement du Portefeuille d'actions étrangères Harmony a été inférieur à celui de l'indice MSCI EAEO de 2,2 %. Cette sous-performance s'explique par la sélection des titres dans le secteur des biens de consommation de base. Elle a toutefois été partiellement compensée par la sélection des titres dans la finance et la sous-pondération de ce secteur. Barrow, Hanley, Mewhinney & Strauss, LLC a surperformé par rapport à l'indice MSCI EAEO, en raison d'une sélection judicieuse des titres dans l'énergie et la finance. À l'inverse, la sélection des titres défavorable dans le secteur des biens de consommation de base a nui à la performance. La portion du portefeuille gérée par PAGF a ajouté de la valeur en raison de l'excellente sélection des titres dans les biens de consommation de base, l'énergie et la finance par rapport à l'indice MSCI Marchés émergents. Ces résultats ont cependant été partiellement réduits par la sélection des titres dans le secteur de la santé. Le positionnement tactique du portefeuille, par ses placements dans des FNB, a contribué à la performance absolue durant la période, avec un rendement de 6,8 %, mais celui-ci a été légèrement inférieur au rendement de 6,9 % de l'indice MSCI EAEO. La pondération en FNB d'actions internationales est restée inchangée au cours de la période.

Le Superportefeuille a enregistré des rachats nets d'environ 2 M\$ pour la période en cours et la période précédente. Le gestionnaire de portefeuille ne croit pas que les rachats ont eu une incidence importante sur la capacité de PAGF, en sa qualité de gestionnaire de placements (de portefeuille), à mettre en œuvre sa stratégie de placement.

Les charges totales fluctuent d'une période à l'autre principalement en raison des variations dans les valeurs liquidatives moyennes [voir la note explicative 1 a)] et de l'activité des investisseurs (par exemple, le nombre de comptes et d'opérations). La diminution des frais de gestion a compté pour la plus grande partie de la baisse des charges totales de la période comparativement à la période précédente, en raison d'une baisse des valeurs liquidatives moyennes. À l'inverse, les frais du comité d'examen indépendant ont augmenté en raison de la différence entre les montants comptabilisés et les charges réelles de la période précédente. Toutes les autres charges sont restées relativement constantes tout au long des périodes.

Événements récents

PAGF, à titre de gestionnaire de portefeuille, et le consultant en placement dont les services de conseil ont été retenus, surveillent et examinent le Superportefeuille et la répartition stratégique de l'actif chaque trimestre, au besoin. La répartition entre les portefeuilles sous-jacents est rééquilibrée dans le Superportefeuille si les pondérations réelles s'écartent des pondérations cibles stratégiques les plus récentes et si cet écart atteint un pourcentage prédéterminé.

À l'approche du troisième trimestre civil de 2018, l'équipe de gestion de portefeuille demeure d'un optimisme prudent quant aux économies et aux actions mondiales. La forte croissance des revenus a ramené les valorisations plus près de leurs moyennes historiques, tandis que la croissance économique demeure robuste. L'équipe de gestion de portefeuille s'attend toujours à une croissance économique modérée à court terme et croit donc que le contexte économique actuel favorise de faibles taux d'intérêt (par rapport aux moyennes historiques) sur les émissions à long terme et des rendements moindres pour les catégories d'actifs à risque. Aux États-Unis, elle maintient une sous-

pondération des titres de croissance par rapport aux titres de valeur. Dans les placements étrangers, elle maintient une surpondération des actions étrangères d'autres pays que les États-Unis, compte tenu de la stabilité politique et économique actuelle en Europe comparativement aux dernières années, ainsi que des valorisations intéressantes en Europe continentale et dans les marchés émergents.

Le rendement du marché des actions canadien, mesuré par l'indice S&P/TSX, s'est établi à -0,6 % pour le troisième trimestre civil de 2018. Le produit intérieur brut (« PIB ») du Canada a augmenté de 2,9 % en glissement annuel au deuxième trimestre civil de 2018. Il s'agit de la plus forte croissance depuis le deuxième trimestre civil de 2014. Le dollar canadien s'est apprécié de 1,8 % par rapport au dollar américain au cours du troisième trimestre civil de 2018.

Le marché des actions américain était en terrain positif durant le troisième trimestre civil de 2018, l'indice S&P 500 affichant un rendement de 5,3 %. Le PIB réel a augmenté de 4,2 % en chiffres annualisés au deuxième trimestre civil de 2018. Le rendement des obligations du Trésor américain à 10 ans a augmenté, passant de 2,85 % au début du troisième trimestre civil à 3,05 % à la fin septembre 2018.

Les marchés développés étrangers n'ont pas bien performé au cours du troisième trimestre civil de 2018, l'indice MSCI EAEO ayant reculé de 0,4 % et l'indice MSCI Marchés émergents ayant produit un rendement de -2,8 %.

Les rendements des titres à revenu fixe ont été négatifs au troisième trimestre civil de 2018, l'indice obligataire universel FTSE TMX Canada et l'indice Citi Monde – Obligations d'État ayant enregistré des rendements respectifs de -1,0 % et de -3,3 %.

Le positionnement stratégique du Superportefeuille est demeuré pratiquement inchangé. En outre, aucun engagement, tendance, événement ou incertitude importants étant susceptibles d'avoir une incidence sur le Superportefeuille n'étaient connus.

Depuis le 1^{er} octobre 2018, PAGF assume certaines charges d'exploitation liées aux services des agents chargés de la tenue des registres et des transferts et, en contrepartie, des frais d'administration à taux fixe sont imputés à toutes les séries du Superportefeuille. Les porteurs d'actions du Superportefeuille ont approuvé l'établissement de ces frais d'administration le 14 juin 2018. Les frais d'administration de chaque série sont calculés quotidiennement et payables mensuellement selon un pourcentage annuel fixe de la valeur liquidative moyenne de chaque série du Superportefeuille, comme il est indiqué dans le prospectus le plus récent. Le Superportefeuille continue de payer toutes les autres charges d'exploitation.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Superportefeuille. Le Superportefeuille cherche à offrir une répartition stratégique de l'actif et une diversification, en investissant directement dans des parts des portefeuilles sous-jacents. Les porteurs de parts de série Intégrée conviennent de payer des frais de gestion, calculés selon la valeur liquidative de cette série. Les porteurs de parts de série Globale paient des frais de service directement à leurs courtiers et n'assument pas de frais de gestion. PAGF retient une partie de ces frais de service.

PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Superportefeuille et de certains des portefeuilles sous-jacents dans lesquels le Superportefeuille investit. En tant que

gestionnaire de portefeuille du Superportefeuille, PAGF n'impute aucuns frais directs de gestion de placements au Superportefeuille afin d'éviter la double facturation. Le Superportefeuille a payé des frais de gestion d'environ 157 000 \$ pendant la période close le 30 septembre 2018.

AGF CustomerFirst Inc. (« AGFC ») fournit des services d'agent de transfert au Superportefeuille conformément à une entente de services conclue avec PAGF. Le Superportefeuille a payé des frais de service aux porteurs de parts et des frais d'administration d'environ 9 000 \$ à AGFC pendant la période close le 30 septembre 2018.

PAGF et AGFC sont des filiales en propriété exclusive indirectes de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Superportefeuille, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Superportefeuille constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Superportefeuille et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Superportefeuille peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Superportefeuille. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs économiques et politiques généraux ainsi que les facteurs de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les modifications de la réglementation gouvernementale, les actions en justice ou les mesures réglementaires imprévues, ainsi que les catastrophes.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous

conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Superportefeuille n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Superportefeuille et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats des cinq derniers exercices, le cas échéant. Le Superportefeuille a adopté les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») le 1^{er} octobre 2014. Tous les renseignements par part présentés pour la période close le 30 septembre 2014, y compris l'actif net à l'ouverture de la période, reflètent les ajustements rétrospectifs effectués conformément aux IFRS. Les états financiers étaient auparavant préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les « PCGR du Canada »).

Parts de série Globale – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	18,97	17,37	15,85	15,24	12,86
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,20	0,37	0,19	0,35	0,23
Total des charges	(0,08)	(0,07)	(0,06)	(0,08)	(0,07)
Gains (pertes) réalisés	2,21	1,36	1,01	0,76	0,60
Gains (pertes) latents	(0,42)	(0,08)	0,21	(0,30)	1,79
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,91	1,58	1,35	0,73	2,55
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales³⁾	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	20,85	18,97	17,37	15,85	15,24

Parts de série Globale – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	1 797	1 745	1 905	2 429	2 675
Nombre de parts en circulation (en milliers)	86	92	110	153	176
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,99 %	0,98 %	0,98 %	0,93 %	0,92 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	2,10 %	1,93 %	1,93 %	1,43 %	1,35 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,11 %	0,14 %	0,13 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	10,37 %	24,14 %	7,62 %	3,13 %	4,95 %
Valeur liquidative par part	20,85	18,97	17,37	15,85	15,24

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

Parts de série Intégrée – actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018 (\$)	30 sept. 2017 (\$)	30 sept. 2016 (\$)	30 sept. 2015 (\$)	30 sept. 2014 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	14,04	13,18	12,32	12,13	10,48
Augmentation (diminution) liée aux activités :					
Total des revenus	0,17	0,30	0,14	0,28	0,18
Total des charges	(0,42)	(0,39)	(0,36)	(0,36)	(0,33)
Gains (pertes) réalisés	1,63	1,01	0,78	0,60	0,49
Gains (pertes) latents	(0,23)	(0,01)	0,24	(0,23)	1,38
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	1,15	0,91	0,80	0,29	1,72
Distributions :					
Revenus (hors dividendes)	–	–	–	–	–
Dividendes	–	–	–	–	–
Gains en capital	–	–	–	–	–
Remboursement de capital	–	–	–	–	–
Distributions annuelles totales³⁾	–	–	–	–	–
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	15,06	14,04	13,18	12,32	12,13

Parts de série Intégrée – ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	30 sept. 2018	30 sept. 2017	30 sept. 2016	30 sept. 2015	30 sept. 2014
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	6 045	7 623	9 016	10 872	12 464
Nombre de parts en circulation (en milliers)	401	543	684	882	1 028
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	3,40 %	3,42 %	3,44 %	3,40 %	3,39 %
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions ⁶⁾	4,19 %	4,01 %	4,08 %	3,72 %	3,68 %
Ratio des frais d'opérations ⁷⁾	0,08 %	0,11 %	0,14 %	0,13 %	0,10 %
Taux de rotation du portefeuille ⁸⁾	10,37 %	24,14 %	7,62 %	3,13 %	4,95 %
Valeur liquidative par part	15,06	14,04	13,18	12,32	12,13

Notes explicatives

1) a) Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités du Superportefeuille. Selon les IFRS, les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).

En vue de la comparabilité avec les périodes ultérieures, il se peut qu'un ajustement ait été apporté à la valeur liquidative totale et au nombre de parts en circulation de la période close le 30 septembre 2015 pour tenir compte de certaines opérations, le cas échéant, ce qui ne modifie aucunement la valeur liquidative par part.

b) Les dates d'entrée en activité des séries du Superportefeuille, soit les dates à compter desquelles les investisseurs ont pu acheter les titres d'une série, sont présentées ci-après.

Parts de série Globale	Janvier 2004
Parts de série Intégrée	Janvier 2004

2) L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.

3) Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Superportefeuille, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

5) Le ratio des frais de gestion (« RFG ») d'une série donnée est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après la somme des charges du Superportefeuille attribuées à cette série (taxe de vente harmonisée, taxe sur les produits et services et intérêts, sauf commissions de courtage et autres coûts de transactions), et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série pour la période.

En raison des placements du Superportefeuille dans les portefeuilles sous-jacents, le RFG est égal aux charges du Superportefeuille attribuées à cette série, y compris les charges engagées indirectement par le Superportefeuille pour ses placements dans les portefeuilles sous-jacents, divisées par la valeur liquidative quotidienne moyenne de la série du Superportefeuille au cours de la période.

6) PAGF a absorbé certaines charges ou a abandonné certains honoraires qui auraient autrement été payables par le Superportefeuille. Le montant de ces charges ou honoraires ainsi absorbés ou abandonnés est déterminé annuellement pour chaque série par PAGF, qui peut décider de mettre fin à cet avantage en tout temps.

7) Le ratio des frais d'opérations (« RFO ») représente le total des commissions de courtage et autres coûts de transactions exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.

En raison des placements du Superportefeuille dans les portefeuilles sous-jacents, le RFO est établi en fonction des commissions de courtage et autres coûts de transactions engagés par le Superportefeuille, y compris les coûts indirectement engagés par le Superportefeuille imputables à ses placements dans les portefeuilles sous-jacents, divisés par la valeur liquidative quotidienne moyenne du Superportefeuille pour la période.

8) Le taux de rotation du portefeuille du Superportefeuille indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Superportefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Superportefeuille achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.

Frais de gestion

Le Superportefeuille est géré par PAGF. Pour ses services de gestion, PAGF reçoit une commission mensuelle, calculée quotidiennement selon la valeur liquidative des parts de série Intégrée et payable mensuellement. Les porteurs de parts de série Globale paient des frais de service directement aux courtiers et ne paient pas de frais de gestion. Ces frais de service ne constituent pas des charges pour le Superportefeuille. Puisque les portefeuilles sous-jacents détenus par le Superportefeuille investissent dans des FNB, le Superportefeuille

1), 2), 3), 4), 5), 6), 7) et 8) : voir les notes explicatives

engage indirectement les frais de gestion (dont les frais de gestion de placements) des FNB indirectement assumés par les portefeuilles sous-jacents, compte tenu de toute remise et tout abandon, le cas échéant. PAGF utilise ces frais de gestion pour payer les commissions de vente et de suivi aux courtiers inscrits relativement à la distribution des parts du Superportefeuille ainsi qu'aux conseils en placement, et les frais d'administration générale, comme les coûts indirects, les salaires, les loyers, les frais juridiques et les frais de comptabilité engagés par PAGF en tant que gestionnaire.

En pourcentage des frais de gestion

	Taux annuel	Rémunération des courtiers	Administration générale et conseils en placement
Parts de série Intégrée	2,25 %	58,33 %	41,67 %

Rendement passé*

L'information sur le rendement présentée ci-après est fondée sur l'hypothèse que les distributions du Superportefeuille ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Superportefeuille. Cette information ne tient pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les rendements passés du Superportefeuille ne sont pas nécessairement indicatifs de ses résultats futurs.

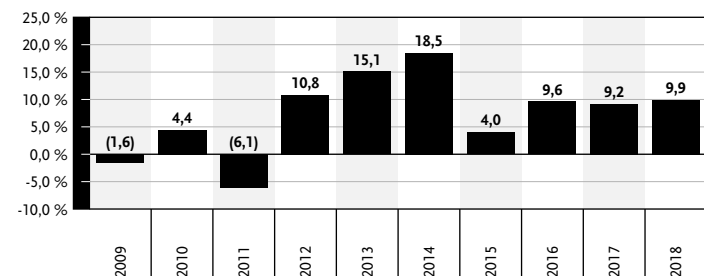
PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les séries qui existent depuis plus d'un an. La date d'entrée en activité aux fins du calcul du rendement de chaque série correspond à la date du premier achat des titres de cette série, compte non tenu de la mise de fonds initiale.

Tous les taux de rendement sont calculés selon la valeur liquidative.

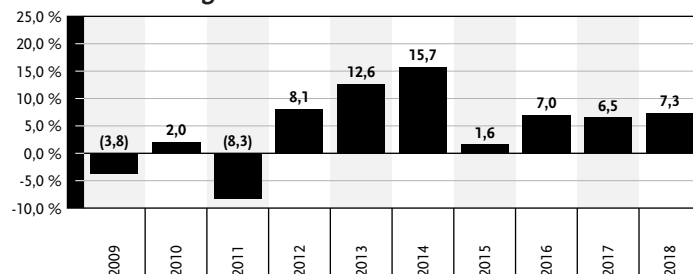
Rendements annuels

Les graphiques à barres ci-après présentent le rendement annuel du Superportefeuille pour chacun des 10 derniers exercices jusqu'au 30 septembre 2018, le cas échéant, et font ressortir la variation du rendement du Superportefeuille d'un exercice à l'autre. Les graphiques indiquent, sous forme de pourcentage, quelle aurait été la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque période, d'un placement effectué le premier jour de la période.

Parts de série Globale



Parts de série Intégrée



Rendements annuels composés

Le tableau suivant indique les rendements annuels composés historiques de chaque série en comparaison des indices présentés, pour chacune des périodes closes le 30 septembre 2018.

Rendement en pourcentage :	Depuis				
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'établissement
Parts de série Globale	9,9	9,6	10,1	7,2	s.o.
Indice MSCI Monde	15,8	13,0	15,0	11,4	s.o.
Indice composé S&P/TSX	5,9	9,7	7,8	6,3	s.o.
Indice de référence mixte	12,3	12,0	12,5	9,7	s.o.
Parts de série Intégrée	7,3	6,9	7,5	4,6	s.o.
Indice MSCI Monde	15,8	13,0	15,0	11,4	s.o.
Indice composé S&P/TSX	5,9	9,7	7,8	6,3	s.o.
Indice de référence mixte	12,3	12,0	12,5	9,7	s.o.

L'indice MSCI Monde est un indice pondéré selon la capitalisation boursière flottante qui mesure le rendement des actions des marchés développés.

L'indice composé S&P/TSX est un indice pondéré selon la capitalisation boursière qui mesure le rendement des actions et des parts de fiducies cotées à la Bourse de Toronto.

Pour obtenir un commentaire sur le rendement du Superportefeuille relativement aux indices, voir la rubrique Résultats sous Analyse du rendement par la direction.

Aperçu du portefeuille

Au 30 septembre 2018

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Superportefeuille à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Superportefeuille. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 31 décembre 2018.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les portefeuilles sous-jacents sont disponibles sur le site www.sedar.com.

* Les taux de rendement indiqués représentent les rendements totaux annuels composés historiques. Ils comprennent les variations de valeur des titres et le réinvestissement de toutes les distributions et ne tiennent pas compte des ventes, des rachats, des distributions ou des charges optionnelles qui auraient fait diminuer les rendements ou la performance. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement passé ne se reproduira pas nécessairement.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	96,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,8

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Portefeuille d'actions canadiennes Harmony	34,4
Portefeuille d'actions américaines Harmony	34,0
Portefeuille d'actions étrangères Harmony	27,9
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	7 842 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Programme d'investissement Harmony

55, Standish Court, bureau 1050

Mississauga (Ontario) L5R 0G3

Sans frais : 1 888 584-2155

Site Web : AGF.com

Les titres des Portefeuilles et des Superportefeuilles sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.